

## Quatrième Entretien sur la Famille.

L'HOMME, SES PRÉROGATIVES, SES OBLIGATIONS,  
COMME CHEF DE FAMILLE.

(Suite.)

Nous avons vu, dans notre avant-dernier entretien, que la première disposition au mariage c'est la vocation, et que, pour connaître à quel état il est appelé, un jeune homme, aussitôt après sa première communion, doit prier tous les jours avec ferveur. La seconde disposition à un mariage chrétien, est une conduite sage et chrétienne. Ainsi, un jeune homme, dès ses plus tendres années, doit éviter la compagnie de jeunes débauchés, de ceux qui ont sans cesse la bouche remplie de paroles indécentes, obscènes, de juréments grossiers, d'affreux blasphèmes. Il doit encore éviter ces réunions de jeunes gens des deux sexes, où l'innocence est rarement en sûreté. Il doit fuir l'auberge avec plus de soin qu'il mettrait à s'éloigner d'une caverne, remplie de voleurs, où sa vie serait en grand danger. La compagnie qu'un jeune homme doit préférer à toute autre, est celle de son père et de sa mère. Ah ! un jeune homme qui aime le toit paternel, est à couvert de bien des dangers.

Quand ce jeune homme aura passé six, sept et huit ans dans l'innocence et la pratique de la vertu, il pourra espérer de trouver le trésor qui le rendra riche et heureux pour le reste de ses jours, une femme chrétienne. Dieu se chargera lui-même de la lui amener.

Voyez ce qui a lieu à la première de toutes les unions. Adam était encore dans l'état d'innocence, sa plus grande joie était de converser avec son créateur. Eh ! bien, ce Créateur, pour le récompenser, prépare de ses propres mains celle qu'il doit lui donner pour épouse, et la lui présente lui-même.

Plus tard, voyez encore quelle est la conduite de Dieu, quand il veut donner des épouses aux patriar-